

Clinique des Epinettes

Règles de vie dans l'établissement

Madame, Monsieur

Pour votre confort et la qualité de **vos soins**, voici les règles de vie que nous vous demanderons de respecter tout au long de votre séjour. N'hésitez pas à demander toute explication ou éclaircissement à un membre de l'équipe soignante.

Participation au programme thérapeutique

Vous avez choisi notre établissement pour son offre de soins. Votre présence à toutes les activités prévues dans votre planning est indispensable. Nous vous remercions de respecter l'horaire indiqué qui est celui du **début** de l'activité.

Le programme individualisé que nous vous proposons sera réévalué lors de vos entretiens avec les membres de l'équipe.

Vie collective

- ✓ Le petit-déjeuner (de 7h30 à 8h15), le déjeuner (12h30) et le dîner (19h30) sont pris au restaurant au rez-de-chaussée et le goûter (16h15 à 16h45) à l'espace convivial.
- ✓ Le retour en chambre pour le repos de tous est à 22h30.
- ✓ Merci de respecter ces horaires.
- ✓ **Votre chambre**, qu'elle soit double ou individuelle, est votre espace privatif servant de lieu de repos. Nul n'a le droit d'y entrer (visite amicale ou familiale, autre patient). Vous avez à votre disposition au rez-de-chaussée des espaces de convivialité pour recevoir et échanger, et à chaque étage des lieux d'échanges entre patients.
- ✓ L'utilisation du **téléphone** portable n'est pas autorisée durant les activités de votre programme thérapeutique et durant les temps de repas. Les communications devront se dérouler au maximum en dehors des espaces collectifs et toujours avec discrétion.
- ✓ L'usage de l'ordinateur est possible, accès Wifi libre dans tout l'établissement.
- ✓ Les relations sexuelles n'ont pas leur place dans une structure de soins.
- ✓ Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée à l'encontre d'un autre patient ou d'un membre du personnel.
- ✓ Tous les membres du personnel de la clinique font partie de l'équipe et sont soumis à la confidentialité, ils sont à ce titre habilités à faire respecter ces règles de vie collective.

Consommations

- ✓ **Tabac** : conformément à la loi **il est interdit de fumer** dans l'enceinte de la clinique. Néanmoins il est toléré de fumer dans le patio intérieur aux horaires d'ouverture de celui-ci (6h30 – 22h30). Merci de respecter ce lieu et de jeter vos

mégots dans les cendriers prévus à cet effet. L'usage de la cigarette électronique est autorisé dans certaines conditions. Notre équipe est à votre disposition pour vous faciliter la tâche et vous aider à supporter une réduction ou un arrêt de votre consommation de tabac le temps de votre séjour ou plus. **N'hésitez pas à en parler.**

- ✓ **Alcool** : toute consommation ou introduction d'alcool dans l'établissement est un motif d'exclusion immédiat. Un éthylotest ou un contrôle d'alcoolémie pourront être effectués à tout moment de votre séjour. Un refus sera considéré comme un contrôle positif.
- ✓ **Cannabis, autres produits illicites** : toute consommation ou introduction de cannabis ou tout autre produit illicite dans l'établissement est un motif d'exclusion immédiat. Des dosages urinaires ou sanguins pourront être effectués en cas de doute.
- ✓ **Médicaments** : **tous** vos traitements doivent être remis à l'entrée à l'infirmière. Pour des raisons thérapeutiques et de sécurité, aucun médicament autre que ceux prescrits et distribués par l'équipe ne sera accepté.
- ✓ **Autres** : la télévision est accessible dans les chambres le matin et le soir après les activités.

Affaires personnelles

- ✓ Vos affaires personnelles sont sous votre entière responsabilité. Pour des raisons de sécurité il vous est recommandé de n'avoir avec vous qu'un minimum d'argent et de ne pas apporter de choses précieuses.
- ✓ Vous pouvez déposer argent et objets de valeur auprès de la secrétaire à l'accueil : un reçu vous sera délivré, vous permettant de retirer de l'argent aux heures d'ouverture de l'accueil.
- ✓ Nous réaliserons à votre admission un inventaire de vos affaires personnelles en votre présence. Par ailleurs, s'il existe un doute sur une consommation de produit dans l'établissement, le respect du projet thérapeutique de l'ensemble du groupe pourra conduire à une vérification individuelle ou collective des affaires personnelles des patients.

Sorties

- ✓ Pour des raisons thérapeutiques, le médecin peut prévoir avec vous une sortie (consultation extérieure, formalités ou préoccupations à résoudre). Ces sorties ne peuvent avoir lieu que programmées et justifiées, elles nécessitent l'accord écrit du médecin.
- ✓ Le week-end et les jours fériés :
 - à partir du **deuxième** week-end et après accord écrit du médecin, vous avez la possibilité de vous absenter, **soit** le samedi de 9h30 à 18h, **soit** le Dimanche de 9h30 à 18h
 - à partir du **troisième** week-end et après accord écrit du médecin, vous avez la possibilité de vous absenter du samedi matin au dimanche **17h**.

Visites

Les visites sont limitées aux week-end et jours fériés à partir du deuxième week-end de présence. Pour le confort des patients, vous pouvez recevoir au maximum **deux** visites en même temps et pour une durée n'excédant pas 2 heures.

Pour des raisons de sécurité, merci de donner à l'équipe infirmière le nombre prévu de vos visiteurs, 24h à l'avance.

Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement.

Les plages horaires sont fixées à :

- Samedi de 12 h à 18 h
- Dimanche et jours fériés : 10 h à 18 h
- Avec possibilité pour les visiteurs de déjeuner sur place, sous réserve de places disponibles, en pensant à commander les repas **48h avant** auprès de l'accueil.
- Prix du repas accompagnant : 15 €

Consignes de sécurité

- ✓ Pour des raisons de sécurité, veuillez ne pas utiliser d'appareils **électriques** non fournis par l'établissement (bouilloire, prise multiple, fer à repasser, chauffage d'appoint...), de bougies et d'encens.
- ✓ Pour des raisons d'hygiène, il est interdit d'introduire de la **nourriture** dans les chambres.
- ✓ Conduite à tenir en cas **d'incendie** : un plan d'évacuation ainsi que des consignes de sécurité sont affichés dans les couloirs. En toute situation, il est important de rester calme et de suivre les indications du personnel.

Loi Informatique et liberté

Certaines informations administratives et médicales vous concernant sont saisies dans des fichiers informatisés protégés et déclarés à la CNIL, (Commission nationale informatique et liberté).

Ces informations sont anonymisées afin d'être télétransmises à la sécurité sociale, organismes complémentaires, ministère de la santé et autres organismes collecteurs d'informations médicales.

Commission de relation avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC)

En cas de difficultés liées au fonctionnement de l'établissement ou de difficultés relationnelles avec des membres du personnel, rencontrées lors de votre séjour,

vous pouvez, à tout moment, demander à être reçu par un membre de la Direction ou de l'équipe soignante.

Si vous estimez que le préjudice le nécessite, vous pouvez rédiger une réclamation écrite qui sera remise par l'infirmière aux membres de la CRUQPC qui vous rendra une réponse écrite dans les meilleurs délais.

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis en fin de séjour afin de donner votre avis sur les conditions d'hospitalisation et de prise en charge.

Toute l'équipe de la Clinique des Epinettes se tient à votre disposition pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Lu et approuvé le

Signature